

## RÉSEAU DES PAROISSES PIARISTES

### I-LA PAROISSE DANS LA TRADITION PIARISTE.

Depuis ses débuts, la mission des Piaristes s'est concentrée principalement sur l'école. D'autres religieux étaient déjà chargés de la pastorale des adultes dans les paroisses. Cependant, Calasanz a toujours voulu que chaque nouvelle fondation ait une église ouverte au culte pour que les étudiants puissent participer à la Prière Continue et pour servir leurs familles. Il fonde à San Pantaleo en 1640 la Confrérie de Sainte Anne, pour dames, qui n'avait rien à voir avec le ministère de l'école.

Quelques années après la mort du fondateur, les piaristes ont accepté certaines paroisses en Europe Centrale : (Szepes, 1674 ; Brezno, 1675). Au XVIIIe siècle, l'Ordre s'occupait déjà d'environ 25 paroisses, sans compter les nombreux services de type missionnaire qu'ils prêtaient dans d'autres. St. Pompilio lui-même travailla pendant deux ans (1760-61) dans la paroisse de Lugo, confiée aux Piaristes.

Sans mettre en doute que le charisme piariste est l'éducation intégrale des enfants et des jeunes, principalement pauvres, on ne peut pas oublier la longue tradition piariste dans le soin des paroisses et des temples avec du culte public où les Piaristes ont effectivement exercé leur travail apostolique.

Aujourd'hui, les Piaristes servent plus de 130 paroisses (certaines très petites, mais d'autres très grandes) et environ 175 temples avec du culte public. C'est une réalité pastorale où les Écoles Pies ont la possibilité d'exercer le ministère piariste de l'éducation intégrale dans la piété et les lettres et construire de la communauté chrétienne piariste. C'est aussi une plate-forme de mission très appropriée "dans des nations et des régions où nous ne pouvons pas développer autrement notre apostolat avec les enfants et les jeunes" (R 142)

La législation nationale des Écoles Pies permet l'assomption de nouvelles paroisses tant qu'il y aura un engagement à avoir un « sceau Calasancien » (règles 143) ; c'est-à-dire qu'il y ait une « attention particulière avec l'esprit calasancien à l'éducation de la jeunesse » (C 100).

Le style calasancien de la paroisse implique la création de centres infantiles et juvéniles, l'organisation soigneuse de la catéchèse des enfants, des jeunes et des adultes, de préférence pauvres. (R 143)

Conscients du nombre de paroisses assumées par l'Ordre, le 42<sup>e</sup> Chapitre Général de 1985 a publié un document où on offre quelques caractéristiques qui devraient avoir les paroisses piaristes, ainsi que des lignes d'action<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> Ephemerides Calasancianae, Année LV, 1986, n. 1-2, p. 49-52.



1. La mission est confiée à une « communauté » de religieux, dont la vie est un signe et un témoignage des valeurs qui rendent présent dans le peuple chrétien le Royaume de Dieu (C 25-26) :
2. « L'évangélisation » est sa raison d'être et son but primordial, poursuivant la mission de Jésus (RR III, 88-89 ; Chap. Gral. 1969).
3. La « catéchèse » est le moyen prioritaire pour l'éducation de la foi (C 113).
4. Elle s'occupe préférentiellement des enfants et des jeunes, fidèle au charisme Calasancien (C 3, 7,12 ; R 98, 104-108 ; CIC 528-529).
5. Avec un choix clair pour les pauvres (C 7)
6. Elle suscite des communautés chrétiennes qui grandissent constamment dans la foi (R 102-103)
7. Elle doit être marquée par une dévotion particulière à Marie et Calasanz (C 49 et 58, et R 69 et 70).

La Congrégation Générale a approuvé il y a un temps un document qui dessine le profil d'une paroisse piariste à partir des dix éléments de l'identité piariste<sup>2</sup>. Quelques indicateurs qui guident le projet pastoral de la paroisse y sont offerts.

Le 47<sup>e</sup> Chapitre Général (2015) encourage « *promouvoir une analyse complète de notre présence paroissiale et dans les temples avec du culte public, afin de relancer "cette plate-forme de mission selon des critères établis et comme une occasion extraordinaire d'éducation et d'évangélisation dans tous les environnements* »<sup>3</sup>.

## II-PAROISSES PIARISTES "EN RÉSEAU"

Le « **réseau des paroisses piaristes** » est la communion des paroisses interconnectées par le même projet inspiré par l'Esprit et le style de Calasanz. Le réseau veut renforcer le projet pastoral des paroisses existantes, les mettre en relation, s'enrichir mutuellement et gagner dans l'identité piariste.

Saint Joseph de Calasanz a montré un grand souci pour que toutes les maisons aient un *style identique* dans l'organisation de la communauté et les écoles de sorte qu'un religieux, étant déplacé d'une maison à une autre, trouve partout des coutumes identiques. (CC 212). Ce principe organisationnel peut être appliqué aux paroisses confiées aux Écoles Pies afin qu'elles aient la stabilité et la congruence nécessaires avec les lignes pastorales marquées par l'Ordre.

Les objectifs du réseau sont les suivants :

1. Mettre en évidence le caractère piariste de la pastorale.
2. Partager des ressources et des expériences qui améliorent la qualité de la mission.
3. Assurer la stabilité du projet pastoral piariste dans le temps en évitant les personnalismes.
4. Promouvoir un modèle organisationnel de la paroisse piariste.

---

<sup>2</sup> Congrégation Générale des Écoles Pies : « Construisant l'identité de calasancienne. Foyers et paroisses. » Éditions Calasanciennes, Cahiers-52. Madrid/Rome 2014.

<sup>3</sup> 47<sup>e</sup> Chapitre Général de l'Ordre des Ecoles Pies, Clé de Vie 5, objectif 5.

### III- PROFIL DE LA PAROISSE PIARISTE

Le style de la paroisse est fidèle aux indications proposées dans le Droit Paroissial et prend en compte les propositions de chaque diocèse où elle appartient.

La pastorale de la paroisse est confiée à l'Ordre des Écoles Pies et elle la renvoie à la communauté locale en la personne du curé.

Bien que le curé soit responsable de l'action pastorale, il doit avoir la participation de la communauté à laquelle la paroisse est confiée.

Chaque paroisse du réseau doit avoir un conseil paroissial et un conseil économique ; tous deux présidés par le curé, proposé par le Supérieur Majeur et accepté par l'évêque.

Le conseil économique a un plan de viabilité de la paroisse basé sur un budget de revenus, dépenses et investissements. Il doit rapporter son mouvement économique à l'économie de la démarcation piariste et à l'office économique du diocèse.

Le Conseil Paroissial dynamise le projet pastoral qui est conçu en tenant compte des orientations de l'église locale et de celles de la démarcation piariste elle-même. Il se réunira au moins une fois par mois convoqué par le curé.

Le projet pastoral doit tenir compte du développement d'au moins les domaines pastoraux spécifiques suivants :

1. Liturgie
2. Catéchèse.
3. Pastorale sociale.
4. Pastorale familiale.
5. Éducation non Formelle.
6. Mouvement Calasanz.

Les membres du conseil paroissial peuvent être les responsables de chacun des domaines du projet. Selon le profil de chaque paroisse, d'autres pastorales peuvent être ajoutées : culture, médias, ministères, pastorale des écoles de l'environnement, etc... En outre, chaque zone pastorale peut être subdivisée en pastorales plus spécifiques.

Le processus d'évangélisation proposé par le Mouvement Calasanz et les programmes d'éducation non formelle sont des éléments essentiels pour donner l'identité piariste à la paroisse.

Un agent de communication doit être nommé pour partager avec la communauté et d'autres paroisses du réseau les expériences pastorales les plus significatives.

Les paroisses du réseau assument comme propres les dix « *Éléments de l'identité calasancienne* »<sup>4</sup> approuvés dans le 46<sup>e</sup> Chapitre Général avec les suggestions faites par la Congrégation Générale dans le document « *Construisant l'Identité Piariste dans*

---

<sup>4</sup> Congrégation Générale des Écoles Pies : « L'identité calasancienne de notre ministère ». Éditions Calasanciennes. Carnets 50. Madrid/Rome, 2012.

les paroisses »<sup>5</sup>. Chaque indicateur est un axe transversal qui doit imprégner l'esprit de toutes les zones pastorales du projet.

La paroisse doit avoir des signes qui rendent visible l'appartenance aux Écoles Pies : l'image de Saint Joseph de Calasanz et les saints de la famille piariste, Notre Dame des Écoles Pies et le bouclier piariste. Les festivités les plus importantes piaristes seront également célébrées.

## IV-ÉLÉMENTS POUR ÉLABORER LE PROJET PASTORAL D'UNE PAROISSE PIARISTE EN RÉSEAU.

Dans chacun des domaines, nous proposons quelques critères et activités qui peuvent aider à concevoir le projet pastoral piariste. La plupart d'eux apparaissent déjà dans le document cité « *Éléments d'identité de la paroisse piariste* ». D'autres nous les proposons comme une suggestion.

### A. Options fondamentales

#### Liturgie

1. Il a d'espaces convenables, à la fois pour célébrer le culte chrétien, et pour promouvoir et développer des processus de formation et de loisirs avec les enfants et les jeunes.
2. Le culte chrétien est soigneusement soigné en accomplissant des célébrations liturgiques et spirituelles spécifiques pour les enfants et les jeunes.
3. La participation est donnée aux fidèles dans les célébrations : acolytes, chorales, lecteurs...
4. L'homélie est soignée comme un moyen privilégié de formation dans la foi des fidèles.

#### Évangélisation et catéchèse.

1. Les catéchèses et les catéchistes sont soignés avec attention.
2. On s'occupe d'une manière spéciale des âges de passage : comme, par exemple, après la Première Communion et après la Confirmation.
3. On favorise la formation biblique, théologique, pastorale, liturgique et homilétique, à la fois dans le FI et dans le FP des piaristes.
4. La catéchèse est utilisée pour évangéliser les familles des enfants et des jeunes, de préférence dans des processus continués.
5. La dimension missionnaire est promue et on cherche l'approche avec le plus éloignés.
6. On participe aux propositions d'évangélisation présentées par l'Église Locale et les Écoles Pies.

#### Pastorale Sociale.

---

<sup>5</sup> Congrégation Générale des Écoles Pies : « Construisant l'identité calasanctienne. Foyers et paroisses. » Éditions Calasanctiennes. Carnets 52. Madrid/Rome 2014



1. Des processus d'intégration communautaire et de développement solidaire sont promus.
2. Des processus d'assistance sociale directe (aide financière, banques alimentaires, soins de santé, etc.) sont promus.
3. Le bénévolat et l'action sociale sont organisés comme une forme de pastorale.
4. On favorise les processus de coexistence qui intègrent dans la diversité, y compris le travail avec les immigrants
5. On promeut les espaces de dialogue Foi-Culture
6. La défense est clairement choisie : de la vie de son origine jusqu'à la mort naturelle, de la famille, des droits de l'homme et du droit à la liberté d'éducation
7. La formation à l'engagement et à la participation active à la solution des problèmes sociaux est encouragée.
8. Des campagnes de sensibilisation et de solidarité sont promues avec les plus pauvres.
9. Des espaces de travail sont promus avec des groupes ayant des besoins sociaux particuliers : dépendances, dépression, chômage, etc.
10. Le fonctionnement des commissions de justice et de paix est promu.

#### **Pastorale familiale.**

1. Il existe un programme pastoral familial complet.
2. On offre aux familles, dans leur diversité, de l'accompagnement et formation, ainsi que l'aide à la formation de leurs enfants.
3. On offre aux familles des processus de réflexion et de clarification de la foi, ainsi qu'une référence ecclésiale significative.
4. Les processus d'accueil et d'accompagnement sont promus pour les familles brisées.
5. Des instances paroissiales de counseling et de médiation sont promues pour des problèmes familiaux.
6. Des processus d'accompagnement des nouveaux mariages sont organisés.
7. On favorise la formation des valeurs pour la vie de famille, en particulier chez les jeunes.

#### **Éducation non formelle.**

1. On organise des processus éducatifs, récréatifs, culturels et solidaires conçus pour les enfants et les jeunes (V.gr. salles de travail, revue scolaire, etc....).
2. Le développement humain et les processus d'éducation non formelle (soutien scolaire, psychologie, immersion linguistique, insertion professionnelle, etc.) sont proposés.
3. Il y a des processus de volontariat social avec la stimulation et la formation piariste.
4. La formation des centres de développement social est encouragée dans la mesure du possible.

#### **Mouvement Calasanz.**

1. Le Mouvement de Calasanz est proposé, accompagne et développe, en communion avec l'ensemble des Écoles Pies



2. Il y a des groupes de croissance humaine et chrétienne au-delà de l'âge scolaire ; avec un processus bien défini, des objectifs et une communauté de référence.
3. La catéchèse est utilisée pour évangéliser les familles des enfants et des jeunes, de préférence dans des processus continus.
4. Le bénévolat et l'action sociale sont organisés comme une forme de pastorale.
5. Il y a des propositions d'initiation de groupe dans la prière, l'intériorité, l'écoute et le partage, en particulier des enfants et des jeunes.
6. La pastorale vocationnelle piariste est vivement proposée.

## **B. Options transversales**

Ce sont des éléments qui doivent entrer dans le projet éducatif et doivent être présents dans toutes les zones pastorales.

### **Formation initiale et permanente**

1. La pertinence des agents évangélisateurs est soignée.
2. Des agents évangélisateurs sont formés qui puissent accompagner les gens dans la dimension intérieure et spirituelle.
3. L'initiation du groupe est promue à la prière, à l'intériorité, à l'écoute et au partage, en particulier des enfants et des jeunes.
4. La formation théologique, spirituelle et liturgique de nos collaborateurs laïcs est soignée et encouragée.
5. On prend soin de la pertinence des catéchistes avec leur : fidélité à l'Église, la capacité de proximité et de soin des enfants et des jeunes, formation en ce qui concerne la lutte contre tous les types d'abus, cohérence de la vie chrétienne et la capacité de travail d'équipe.
6. Il y a des formateurs ouverts à la formation continue, et capables de transmettre la foi par leur propre vie.
7. On offre la possibilité d'une formation continue et de cours spécifiques (didactique, orientation, etc.) pour nos collaborateurs laïcs.
8. Il existe un Plan de Base de Formation et d'accompagnement pour nos collaborateurs laïcs.
9. La participation de nos collaborateurs laïcs aux réunions de formation est promue, à la fois de l'Église locale et des Écoles Pies.

### **Mission partagée**

1. Un environnement de travail et relationnel positif et fraternel est renforcé, où la bonne réception et le traitement respectueux prédominent.
2. L'environnement communautaire est favorisé parmi les mêmes collaborateurs laïcs, avec des rencontres de formation et de loisirs.
3. La formation adéquate dans le charisme piariste est promue.
4. Nous proposons notre propre vocation Piariste aux laïcs.
5. On favorise l'existence de groupes stables de piaristes laïcs qui réfléchissent et grandissent à partir de leur propre charisme.
6. Les différents ministères ecclésiaux et piaristes sont développés

### **Accompagnement**

1. La présence et la proximité des prêtres dans la vie réelle de leur paroisse sont favorisées.

2. Un processus d'accompagnement continu est promu pour les différentes étapes de la vie.
3. Encourager la disponibilité des prêtres pour l'écoute et l'accompagnement, en particulier des enfants et des jeunes.
4. Accompagnement de tous par le Sacrement de la Réconciliation.
5. Accompagnement et formation de nos collaborateurs laïcs.
6. Accompagnement également dans les processus éducatifs, sociaux et récréatifs, etc.

## **V- PRÉSENCE PIARISTE**

La paroisse sera bien placée dans l'ensemble de la présence piariste à laquelle elle correspond, collaborant avec dévouement total dans les objectifs et les priorités de chaque présence. Nous croyons que le modèle de présence piariste<sup>6</sup> contribuera de manière décisive au caractère piariste de nos paroisses.

## **VI-ORGANISATION**

Le RÉSEAU a une Équipe de Coordination pour le mettre en service et lui donner l'accompagnement.

Il est conseillé de compter sur une personne responsable dans chaque démarcation Piariste qui assume la coordination et l'accompagnement des paroisses qui sont dans le réseau et qui entretient une relation fluide avec l'Équipe de Coordination du Réseau.

## **VII-CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LE RÉSEAU.**

1. Acceptation par le Supérieur Majeur et l'équipe de gouvernement de la démarcation, qui constitue comme garant que la paroisse restera attachée au RÉSEAU.
2. Approbation de la communauté religieuse et de l'équipe de présence.
3. La décision finale de l'incorporation au RÉSEAU correspond à la Congrégation Générale.
4. Elaboration du projet pastoral de la paroisse à partir des six domaines pastoraux proposés dans ce document, en prenant soin de la pastorale éducative et du développement du Mouvement Calasanz.
5. Constitution du Conseil Paroissial et du Conseil Économique.
6. Maintenir la relation avec les autres paroisses du RÉSEAU.
7. Collaborez sur certaines initiatives qui construisent une identité partagée.
  - a. Collecte annuelle pour les vocations piaristes.
  - b. Journée du Mouvement Calasanz.
  - c. Célébration des festivités piaristes. Saint Joseph de Calasanz, Saint Pompilio, Sainte Paula, Saint Faustino, Notre Dame des Écoles Pies.
8. Visualisez l'appartenance au RÉSEAU via une symbologie partagée.

---

<sup>6</sup> Règles de l'Ordre des Ecoles Pies, numéro 12

Nous ne cherchons pas un « réseau fermé », dans lequel seules les paroisses qui sont assumées par l'Ordre ont une place, mais aussi les paroisses gérées par des piaristes qui assument le projet de l'Ordre, et même les paroisses qui ne sont pas gérées par des piaristes, mais avec lesquelles nous établissons une relation Institutionnel stable. Nous pensons, par exemple, dans les paroisses qui favorisent certaines missions, les paroisses qui veulent prendre en charge le projet et avec lesquelles nous collaborons d'une certaine manière, ou même des plateformes pastorales avec lesquelles il est possible d'établir une relation basée sur notre identité.

**Approuvé en session de la Congrégation Générale des Écoles Pies,  
tenue à Rome le 9 mai 2019.**

